Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

CSS 2027

Colloque international

de la Société sénégalaise de sociologie et d'anthropologie

APPEL À COMMUNICATION



THÈME :

« Réinventer l'université africaine : trajectoires comparées et voies sénégalaises ».

16, 17 juin 2027

Foo nekk foofu la

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

UNIVERSITE GASTON BERGER

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

USSEIN



En dehors de la réforme portant sur le processus d'africanisation du personnel enseignant et administratif de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dans les années 1970, il convient de retenir que, de 1980 à 2025, les universités africaines, plus particulièrement celles ouest-africaines, ont vécu plus de quatre décennies de réformes qui, à l'usage, se sont davantage déclinées en formules galvaudées qu'en pratiques réellement effectives. Du passage du système des unités de valeurs à l'architecture des études en trois cycles, le LMD à la proclamation de « l'université entrepreneuriale », en passant par la professionnalisation des cursus, la pression constante à rendre les diplômés « employables » et les injonctions récurrentes à une recherche plus « appliquée », cette densité réformatrice contraste nettement avec la permanence des mêmes diagnostics. Elle donne à voir un système, au Sénégal comme ailleurs sur le continent, qui peine à transformer l'intermittence de ces réformes en une gouvernance véritablement continue et efficace.

S'il est établi que la carte universitaire au Sénégal s'est considérablement améliorée entre 2000 et 2026, le nombre d'universités passant de 2 à 8 sans compter la création de 6 Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) ainsi que le programme annuel de recrutement de 500 enseignants/chercheurs à partir de 2025, les difficultés liées à la gouvernance, au sous-financement, à la massification, à l'inadéquation formation-emploi, au sous-équipement, au faible taux d'encadrement, à l'organisation et au financement de la recherche et à la prévalence de l'enseignement théorique demeurent persistantes.

Des États généraux de l'éducation et de la formation en 1981 à la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES) en 2013, puis à la Nouvelle initiative pour la transformation humaniste de l'éducation et à l'Agenda national de transformation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANTESRI), tous deux lancés

en 2025, chaque réforme reformule un diagnostic déjà établi, connu et largement partagé, sans que les recommandations précédentes n'aient été pleinement mises en œuvre, avec une évaluation à demi-teinte. En effet, des 78 mesures de la CNAES aux 80 recommandations de l'ANTESRI, les concertations et les assises se multiplient et les textes prolifèrent, sans que les difficultés structurelles du système éducatif de manière générale s'en trouvent pour autant résorbées.

Tout ceci semble confirmer l'idée que cette sédimentation de réformes n'est pas seulement le signe d'une gouvernance défaillante, mais qu'elle traduit aussi un état d'esprit et procède d'une logique politique. En réalité, à chaque alternance politique, le nouveau régime élabore sa propre stratégie de refondation de l'enseignement supérieur avec son sigle et crée son comité de réflexion confié à une figure intellectuelle de référence. Ce besoin affiché de commanditer une grande concertation nationale pour « repenser l'université » interroge la fonction politique de la réforme elle-même puisqu'au-delà de son contenu technique, elle fonctionne comme un rituel de légitimation d'un nouveau pouvoir face aux acteurs du monde universitaire. Ces « grandes messes » cycliques et articulées aux agendas politiques expliquent en partie la difficulté à assurer une continuité de la mise en œuvre des réformes d'un régime à l'autre. Conséquemment, ces réformes souvent importées et négociées sous l'œil attentif des bailleurs internationaux, et en marge des besoins sociétaux, peinent à redessiner en profondeur l'enseignement, la recherche et les modes de transmission et de validation du savoir. Bien souvent également, elles ne sont que le reflet des logiques d'acteurs internes et des rapports conflictuels entre le ministère, les étudiants et les personnels enseignants, chercheurs et techniques.

À la suite du CISS 2025, où la Société sénégalaise de sociologie et d'anthropologie s'est penchée sur la décolonisation des savoirs, l'édition 2027 entend changer de focale en interrogeant la machinerie institutionnelle elle-même et en examinant ce que les réformes produisent concrètement sur le terrain, les luttes de pouvoir qui s'y jouent entre acteurs et les conséquences qui en découlent. Il s'agit d'interroger, au-delà du contenu déclaratif des réformes, les rapports de pouvoir qui structurent leur formulation. Autrement dit, qui est consulté, qui finance, qui préside, qui décide, qui résiste et pour quelles finalités ? Les trajectoires réelles des étudiants et diplômés seront aussi interrogées au regard des promesses d'employabilité, de l'incidence des modes d'évaluation institutionnelle des étudiants et des enseignants/chercheurs, ainsi que de l'orientation et de la finalité des productions scientifiques (A.B. Sow, 2026). Le thème retenu, « Réinventer l'université africaine : trajectoires comparées et voies sénégalaises », porte une double ambition. D'abord en inscrivant le cas sénégalais dans un ensemble de pays plus large tels que la Chine dont les universités ont supprimé ou suspendu plus de 12200 programmes de licence et créé 10200 nouvelles formations entre 2021 et 2025 pour s'adapter aux besoins de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes (Brief IA Pro, 2026), le Rwanda, le Ghana ou encore le Maroc (EduTech Global, Mai 2026) dont les systèmes d'enseignement supérieur ont connu des transformations remarquables pour ne pas dire spectaculaires ces dernières années. Ensuite observer, depuis les sciences humaines et sociales,



comment les acteurs se représentent ces réformes, ce que les réformes ont réellement produit notamment en termes de jeux de pouvoir dans les institutions, de pratiques pédagogiques bousculées, de parcours étudiants incertains et transformés, de modes de promotion des carrières académiques fortement standardisés. Ce colloque se veut un espace de débat collectif qui entend, à travers sept axes, mettre en discussion critique le vocabulaire du discours dominant à savoir : « réforme », « contrat de performance », « employabilité », « innovation », « recherche appliquée », « souveraineté », etc..

Axes thématiques

Les propositions de communication pourront s'inscrire, de manière non exclusive, dans l'un des axes suivants :

- **Axe 1 : Sociologie des réformes : qui décide, qui résiste, qui applique, qui endure ?**

 Une réforme n'est pas qu'un ajustement technique, mais elle se joue dans une arène où ministères, institutions de régulation, bailleurs, syndicats enseignants, chercheurs, autorités académiques, personnels administratifs, techniques et de services, parents, société civile, syndicats d'étudiants et étudiants portent des visions souvent concurrentes. L'espace universitaire apparaît ainsi comme une arène où le contenu, le rythme et la direction du changement se négocient dans des rapports de force.

 - Comment des réformes comme le LMD, le projet de professionnalisation des filières, le contrat de performance ont-elles été négociées ? Ont-elles été suivies à la lettre, contournées, ou ignorées sur le terrain ? Ont-elles été adaptées aux réalités locales ? Les acteurs précités se sont-ils appropriés lesdites réformes ? Comment ont-elles été évaluées ?
 - Quel rôle jouent les acteurs internationaux, la Banque mondiale et les coopérations bilatérales en tête, dans la définition des priorités ?
 - Les enseignants-chercheurs, comme corps professionnel, résistent-ils aux changements, se les approprient-ils, ou apprennent-ils simplement à naviguer entre les injonctions ?

- **Axe 2 : De la recherche fondamentale à la recherche appliquée : trajectoires comparées et régimes d'évaluation**
 Comment d'autres pays du Sud, ou en développement rapide, sont-ils parvenus à recentrer leurs universités sur l'utilité sociale et économique et qu'est-ce que le Sénégal peut, ou ne peut pas, en retenir ? Cette comparaison ne peut faire l'économie d'une question plus structurelle, celle des instances qui évaluent et orientent les carrières des chercheurs.
 - La Corée du Sud est passée d'un système imitateur à un système innovant : quels arbitrages l'ont rendu possible ?
 - Le modèle rwandais, forgé dans l'après-génocide, est-il transposable à un contexte qui n'a pas connu de rupture historique aussi brutale ?
 - Comment la Chine a-t-elle pu adapter son système d'enseignement supérieur aux besoins de son économie ? Les obstacles tels que la démographie estudiantine, les financements limités, le marché du travail étriqué, rendent-ils ces trajectoires difficilement importables en l'état ?
 - En quoi les grilles de promotion des enseignants-chercheurs, construites sur des critères bibliométriques exogènes avec notamment l'indexation, le facteur d'impact, la langue de publication, héritent-elles de logiques de standardisation post-coloniale, et comment orientent-elles structurellement les problématiques et les agendas de recherche au détriment d'une production mobilisable pour les besoins des communautés ?
 - Comment les enseignants-chercheurs contournent-ils, s'ajustent-ils ou résistent-ils à ces contraintes évaluatives, et que révèle la persistance de la dualité entre recherche fondamentale valorisée et recherche-action peu considérée ?

- **Axe 3 : Savoirs situés et production de connaissance depuis le Sud**
 Ici, on s'éloigne des plans institutionnels pour interroger le savoir lui-même ; qu'est-ce qu'une université réformée doit produire comme connaissances, comment et pour qui ? Cet axe fait une place aux méthodes ancrées dans le réel, y compris aux savoirs populaires, communautaires et paysans trop souvent exclus du champ académique (Orlando Fals Borda, 1971, 2004).
 - Une réforme qui promeut la recherche appliquée peut-elle éviter de remplacer une dépendance théorique, en l'occurrence les modèles occidentaux, par une dépendance technique, les normes de l'employabilité étant tout aussi exogènes ?
 - Une université réformée peut-elle intégrer des savoirs endogènes ? Par quels moyens ? Comment éviter l'essentialisation ?
 - Le doctorat sénégalais forme-t-il à une production de connaissance véritablement locale, ou reste-t-il en décalage avec les besoins sociétaux du fait de son orientation fondamentale ?

- **Axe 4 : Trajectoires étudiantes et devenir des diplômés : la réforme vue d'en bas**
 Cet axe renverse la perspective puisqu'au lieu d'examiner la réforme depuis les institutions, il s'agit de la regarder depuis ceux qui la traversent et la vivent au quotidien, étudiants, doctorants, jeunes diplômés.
 - Comment perçoivent-ils les réformes censées améliorer leur employabilité, se sentent-ils aidés, bridés, ou plutôt contraints d'inventer des chemins de traverse ?
 - Que deviennent réellement les diplômés des filières professionnalisées, accèdent-ils à des emplois stables, ou le chômage reste-t-il déguisé en diplôme ?
 - Les inégalités de genre, d'origine sociale, de fracture numérique, d'accès aux infrastructures ou de région ont-elles été réduites par les réformes, ou au contraire creusées, notamment dans l'accès à une formation de qualité ?

- **Axe 5 : Employabilité, innovation, entrepreneuriat : entre promesse gestionnaire et réalité du marché**

 Depuis quelques années, les vocables « employabilité », « professionnalisation des enseignements », « université entrepreneuriale », « étudiant-entrepreneur », « développement personnel », « innovation » se retrouvent partout dans le discours des réformes, mais sont rarement questionnés. Cet axe en fait des objets sociologiques à part entière et interroge leur origine, qui les a importés, et quelles tensions réelles entre l'université et l'économie sénégalaise recouvrent-ils ?

 - Les indicateurs standards tels que le taux d'insertion (25 - 35 % d'insertion pour l'université publique), les relations avec le monde professionnel, l'adéquation formation-emploi, reflètent-ils le vécu des diplômés, ou ne sont-ils que des artefacts statistiques commodes pour les bailleurs ?
 - L'injonction à l'employabilité ne transforme-t-elle pas un problème structurel, en l'occurrence l'étroitesse du marché du travail formel, en une défaillance individuelle du diplômé ou en une simple panacée ?
 - Que révèlent les incubateurs universitaires ? Sont-ils des dispositifs réels, même sous-financés, ou relèvent-ils de simple discours institutionnel ? Qui y a effectivement accès ? L'injonction à l'entrepreneuriat redéfinit-elle la figure même de l'enseignant-chercheur et de l'étudiant ?
 - Que penser des secteurs entiers comme le numérique, l'agro-industrie, l'économie populaire qui absorbent une part croissante des diplômés mais échappent aux radars de l'employabilité officielle alors qu'au même moment les innovations non technologiques, sociales, agricoles, artisanales, culturelles restent largement absentes du discours sur les start-up ? Comment expliquer ces angles morts ?

- **Axe 6 : La liberté académique comme double contrainte : faire contrepoids au contrôle et contrarier la réforme**

 Sur un tout autre registre, il est important de mesurer l'ampleur et les implications de la liberté académique dont se prévalent les enseignants-chercheurs et chercheurs et qui paraît soustraite à tout système de contrôle. En effet, trop souvent pensée comme un absolu normatif et non comme un rapport social situé, cette liberté académique revendiquée produit, à bien des égards, des effets pervers sur les enseignements, l'encadrement et la recherche. Si l'on admet que des savoirs critiques affranchis des injonctions extraverties et en phase avec les besoins sociétaux ne peuvent être produits que dans la pleine jouissance de la liberté académique, encore faut-il se déprendre de l'effet du « champ clos bourdieusien » et d'une certaine forme de « corporatisme statutaire » induits par une autonomie livrée à des logiques auto-référentielles. Émergent alors les questions suivantes :

 - Comment, dans cette perspective, l'autonomie, au lieu d'être un levier transformateur, devient-elle un prétexte conservateur quasiment rétif au contrôle et à l'évaluation ?
 - Comment la liberté académique analysée en rapport avec le capital scientifique et social des enseignants-chercheurs peut-elle créer des inégalités d'insertion ou, à l'inverse, de marginalisation et parfois d'isolement dans les réseaux internationaux ?
 - Enfin, comment, se saisissant de l'auto justification circulaire à laquelle font recours les enseignants-chercheurs et chercheurs pour faire de la liberté académique un principe sacro-saint, l'État parvient à se désengager financièrement tout en gardant ses prérogatives régaliennes de nomination aux postes stratégiques ?

Axe 7 : Université, service à la société et engagement public des enseignants-chercheurs et chercheurs

Au-delà de l'enseignement, de l'encadrement et de la recherche, le service à la communauté scientifique et à la société constitue une dimension croissante de la mission universitaire. Expertise auprès des pouvoirs publics, participation à des instances scientifiques, responsabilités institutionnelles, contributions aux débats publics, médiation et vulgarisation scientifiques sont désormais de plus en plus prises en compte dans l'évaluation des carrières académiques. Cette évolution invite à interroger ce que signifie aujourd'hui être un universitaire « au service de la société » et les tensions qu'elle peut susciter avec l'autonomie et la liberté académiques. L'enseignant-chercheur et le chercheur occupent en effet une position à l'intersection du champ scientifique, de l'institution universitaire, de l'administration publique, des médias et du champ politique. Cette position peut favoriser la mobilisation des connaissances dans l'action publique et le débat citoyen, mais elle peut également exposer l'universitaire à des logiques d'instrumentalisation, de dépendance ou de politisation. L'axe interrogera ainsi les formes contemporaines de prise de parole publique des universitaires : tribunes, contributions médiatiques, pétitions, interventions dans les réseaux sociaux, participation à des commissions ou missions publiques. Dans quelle mesure l'universitaire intervient-il au nom de ses résultats scientifiques, de son institution, de son statut d'expert ou en son nom propre ? Où situer la frontière entre engagement scientifique, engagement citoyen et engagement politique ? Les communications pourront notamment questionner :

- Comment définir et évaluer le service à la société dans les carrières académiques ?
- L'expertise auprès des pouvoirs publics renforce-t-elle ou fragilise-t-elle l'autonomie scientifique ?
- Comment analyser sociologiquement les prises de position publiques des enseignants-chercheurs et chercheurs ?
- Comment sont négociées les proximités ou oppositions politiques des universitaires ?
- La valorisation de l'impact et de l'utilité sociale de la recherche constitue-t-elle une opportunité ou une nouvelle injonction institutionnelle ?
- Comment articuler liberté académique, responsabilité sociale et engagement public ?

MODALITÉS DE SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Le résumé de 250 mots en anglais et en français doit comprendre le titre de la communication, présenter son objet, le cadre théorique dans lequel elle s'insère, la méthodologie, les résultats et 5 mots-clefs. Il doit en outre préciser l'axe dans lequel elle s'inscrit.
Il faudrait également indiquer le nom de l'auteur et des co-auteurs si besoin, leurs emails et affiliations institutionnelles.

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à communication : **28 Octobre 2026**
- Date limite de soumission des résumés : **15 décembre 2026**
- Avis aux auteurs : **janvier 2027**
- Ouverture des paiements pour la participation : **15 mars 2027**
- Soumission des articles provisoires : **15 mai 2027**
- Date du colloque : **16 et 17 juin 2027**
- Soumission des articles complets : **30 septembre 2027** (maximum entre 35 000 et 50 000 signes, espaces compris)
- Révision des articles complets : **30 novembre 2027**
- Publication des Actes : **janvier 2028**.

ENVOI DES RÉSUMÉS ET VERSIONS FINALES :

Les résumés sont à envoyer aux adresses mails suivantes :

colloquesociologie2027@unchk.edu.sn avec copie à :
- mansour.dia@unchk.edu.sn
- moustapha1.ndiaye@unchk.edu.sn
- amadouhamath.diallo@unchk.edu.sn

FRAIS D'INSCRIPTION AU COLLOQUE : 30 000 Francs CFA (50$; 45€)
Le numéro de compte institutionnel de dépôt des frais de participation sera notifié aux participants après acceptation de la proposition de communication.

Les doctorants et jeunes docteurs sans poste bénéficieront d'une réduction de 50% sur les frais d'inscription.

LIEU
- Cérémonie inaugurale : (UCAD II)
- Ateliers : Espace numérique ouvert (ENO) de Dakar sis à Mermoz.

FORMAT DU COLLOQUE
Hybride (sur site et en ligne).

COMITÉ SCIENTIFIQUE
- ***Président***
 - DIÈYE Mouhamed Moustapha, Professeur titulaire, FLSH-UCAD (Sénégal)

- ***Vice-Présidents***
 - GOMIS Souleymane, Professeur titulaire, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - BAO Ibrahima, Maître de conférences, UFR LSH-UGB (Sénégal)
 - DIEDHIOU Paul, Maître de conférences, UFR SES-UASZ (Sénégal)
 - DIA Mouhamadou Mansour, Maîtres de conférences, UN-CHK (Sénégal)



- ***Membres***
 - ADAMOU Amadou Saïbou, Professeur titulaire, Université Abdou Moumouni-Niamey (Niger)
 - BA Ousmane, Maître de conférences, INSEPS-UCAD (Sénégal)
 - CAMARA El Hadji Malick SY, Maître de conférences, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - DADIE Djah Célestin, Professeur titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte -d'Ivoire)
 - DIA Ibrahima, Maître de conférences, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - DIALLO El Hadji Samba, Professeur titulaire, Université Georges Washington de Saint-Louis/Missouri (USA)
 - DIALLO Mamadou Saliou, Professeur titulaire, ISSEG (Guinée)
 - DIALLO Souleymane, Maître de conférences, INSEPS-UCAD (Sénégal)
 - DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences, FASTEF-UCAD (Sénégal)
 - DIOUF Samba, Maître de conférences, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - FAYE Sylvain Landry, Professeur titulaire, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - GNING Sadio BA, Maître de conférences, UFR LSH-IGB (Sénégal)
 - HANE Fatoumata, Maître de conférences, UFR SES-UASZ (Sénégal)
 - LAHOUARI Touati, Professeur titulaire, EHESS-Paris (France)
 - NDAO Mor, Professeur titulaire, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - NDIAYE Alfred Inis, Maître de conférences, ULSH-UGB (Sénégal)
 - NDIAYE Lamine, Professeur titulaire, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - NDOYE Tidiane, Maître de conférences, FLSH-UCAD (Sénégal)
 - NIANE Boubacar, Professeur titulaire, FASTEF-UCAD (Sénégal)
 - PERREAULT Jean-Philippe, Professeur agrégé, Université LAVAL (Canada)
 - SANE Ibou, Professeur titulaire, ULSH-UGB (Sénégal)
 - SY Harouna, Professeur titulaire, FASTEF-UCAD (Sénégal)
 - TANDIAN Ali, Professeur titulaire, ULSH-UGB (Sénégal)
 - TINE Benoît, Professeur titulaire, UFR SES-UASZ (Sénégal)

COMITÉ D'ORGANISATION

- ***Président***
 - DIA Mouhamadou Mansour, Maître de conférences, PLSHE-UN-CHK

- ***Vice-présidents***
 - NDIAYE Moustapha, Maître assistant, PLSHE-UN-CHK
 - DIALLO Amadou Hamath, Enseignant- chercheur-UN-CHK

CISS 2027
Colloque international
de la Société sénégalaise de sociologie et d'anthropologie

- ***Membres***
 - BA Amédoune, enseignant- chercheur, UFR LSH- UGB ;
 - BADIANE Malicoumba, cheffe de service évènementiel, UN-CHK ;
 - BADJI Mouhamed Ahmed, enseignant- chercheur, FLSH- UCAD ;
 - CAMARA El Hadji Malick SY, FLSH – UCAD ;
 - CISSE Mayoro, directeur DDC, UN-CHK ;
 - CORREA Patrice, enseignant- chercheur, UN-CHK
 - DIA Ibrahima, enseignant- chercheur, FLSH-UCAD ;
 - DIALLO, Abasse, étudiant - UN-CHK ;
 - DIALLO Ndèye Augustine, Tutrice - UN-CHK ;
 - DIAWARA Awa dite Mané, étudiant - UN-CHK ;
 - DIEME Mamady, docteur, Tuteur – UN-CHK
 - DIONE Ibrahima Demba, enseignant- chercheur, UFR SES- UASZ ;
 - DIOP Fatou, tutrice, UN-CHK ;
 - DIOP Tidiane, étudiant - UN-CHK ;
 - DIONE Modou, étudiant - UN-CHK ;
 - DIOUF Samba, enseignant- chercheur, FLSH-UCAD ;
 - FALL Mourtalla, étudiant - UN-CHK ;
 - FALL Nogoye, Tutrice-UN-CHK ;
 - FALL Ramatoulaye, Tutrice-UN-CHK
 - FAYE Mody Ndiogou, Enseignant- associé-UN-CHK ;
 - GASSAMA Absa, enseignant- chercheur, PLSHE-UN-CHK ;
 - KONTEYE Mohamadou Ibnou Arabe, enseignant-chercheur, UFR LSHE- UGB ;
 - LOUM Alimatou Sadiya, Tutrice-UN-CHK :
 - MANGA Priska, enseignant- chercheur, FLSH-UCAD ;
 - MENDY Angele Flora, enseignant-chercheur, UGB
 - NGOM Mame Amade, enseignant- chercheur, UN-CHK
 - NDIAYE Karim, étudiant - UN-CHK ;
 - NDIAYE Sara, enseignant- chercheur, UFR LSH-UGB ;
 - NDIONE Albert Gautier, enseignant-chercheur, FLSH-UCAD
 - NIANG Abdoulaye, enseignant-chercheur, UFR CRAC- UGB ;
 - NIANG Ibrahima, enseignant-chercheur, FLSH-UCAD ;
 - SADIO Papa Ngore Sarr, enseignant-chercheur, UFR SSE-USSEIN ;
 - SAKHO Cheikh Sadibou, enseignant-chercheur, UFR LSH-UGB ;
 - SARR Serigne Momar, Enseignant-chercheur, FLSH-UCAD ;
 - SAWADAGO Aïssata, étudiante - UN-CHK ;
 - SENE Abdou, Tuteur - UN-CHK ;
 - SENE Mansour, Enseignant-associé - UN-CHK ;
 - THIAM Marème DIA, FLSH-UCAD ;
 - THIAO Ndèye Astou, Tutrice - UN-CHK ;
 - TOURE Lamine, docteur, Tuteur – UN-CHK ;
 - YOUM Abdou, enseignant- chercheur, UN-CHK.



SÉCRÉTARIAT

- BA Aminata - chef de service tutorat - UN-CHK ;
- BASSE Insa - responsable pédagogique - UN-CHK ;
- CISSE Fatou - appui cellule de sociologie - UN-CHK ;
- FALL Khadidiatou - Responsable administrative - UN-CHK ;
- KA Adama - chef de service appui cellule pédagogique - UN-CHK ;
- SANE Cheikh Tidiane - appui cellule de sciences de l'éducation - UN-CHK ;
- NDOYE Ndeye Bineta Ciss, secrétariat du département de sociologie, UCAD ;
- SOW Abdoul, secrétariat du département de sociologie, UCAD.



CSS 2027

Colloque international

de la Société sénégalaise de sociologie et d'anthropologie

Cité du savoir - Diamniadio
Castors, avenue Bourguiba, rue n°13
+221 30 108 41 53
BP 15126 Dakar - Fann
www.unchk.sn

Foo nekk foofu la